



Appel d'Offres  
Marché de location de systèmes d'impression



**INSTITUT PARIS REGION**

—  
**PLEYAD 4**

**66-68, rue Pleyel  
93200 SAINT-DENIS**

—

## Cahier des charges

## Cahier des Clauses Techniques Particulières

Appel d'Offres  
Marché de location de systèmes d'impression

## Sommaire

1.	Contexte .....	3
2.	Présentation de l'INSTITUT PARIS REGION .....	3
3.	Le marché .....	4
3.1.	Objet.....	4
4.	Caractéristiques des MFP .....	4
4.1.	Désignation.....	4
4.2.	Norme.....	4
4.3.	Volumétrie.....	5
4.4.	Volumes d'impressions constatés.....	5
4.5.	Installation .....	5
4.6.	Caractéristiques particulières minimales des appareils .....	9
4.6.1.	Caractéristiques fonction copieur et imprimante.....	9
4.6.2.	Caractéristiques fonction scanner .....	10
4.6.3.	Caractéristiques système .....	11
4.6.4.	Équipements spécifiques.....	11
4.6.5.	Equipements optionnels .....	11
4.7.	Variantes.....	11
5.	Responsabilité sociétale.....	12
5.1.	Limitation et valorisation des emballages .....	12
5.2.	Gestion des consommables usagés.....	12
5.3.	Usage du papier .....	12
5.4.	Consommation électrique typique (TEC).....	12
5.5.	Poids et niveaux sonores .....	12
5.6.	Effectifs et équipe support en charge du futur contrat. ....	12
6.	Maintenance.....	13
6.1.	Définition.....	13
6.2.	Déclenchement.....	13
6.3.	Interventions .....	13
6.4.	Exécution.....	13
6.5.	Consommables.....	13
7.	Solutions logicielles .....	14
8.	Formation .....	14
	Annexe 1.....	15

Appel d'Offres  
Marché de location de systèmes d'impression

## 1. Contexte

Afin de satisfaire ses besoins en termes d'impression, l'INSTITUT PARIS REGION prépare le renouvellement complet de son système d'impression et recherche un partenaire fournisseur qui puisse répondre aux principaux critères suivants :

La garantie de voir réaliser la prestation choisie.

Le respect des engagements contractuels.

Des conditions tarifaires compétitives.

Une maintenance sur site efficace, proactive et opérationnelle.

Des délais d'intervention respectés.

Une facturation simple et claire.

Des interlocuteurs uniques et pérennes dans chaque service (commercial, technique, et administratif).

Le présent marché a pour objet :

1. la location sur 60 mois de 6 appareils d'impression,
2. la maintenance de ces matériels d'impression,
3. des solutions logicielles cf. §7,

Dans le présent cahier des charges, l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme Région île de France (INSTITUT PARIS REGION) est désigné sous l'appellation « IPR » et le candidat retenu à l'issue de la consultation est désigné sous l'appellation « titulaire ».

Le DINUM, département des systèmes d'information de l'IPR sera le seul et unique interlocuteur technique représentant l'IPR.

## 2. Présentation de l'INSTITUT PARIS REGION

Fondation reconnue d'utilité publique par décret du 2 août 1960, l'Institut d'aménagement et d'urbanisme de la Région parisienne (IAURP) a été créé le 4 mai 1960 par décret du ministre de l'Équipement, Pierre Sudreau. Il devient, en 1976, l'Institut d'aménagement et d'urbanisme de la Région d'Île-de-France.

Présidé de droit par la présidente du Conseil régional, il rassemble aujourd'hui encore les principaux partenaires concernés par l'organisation du territoire régional (élus, représentants de divers ministères et d'institutions financières nationales) :

- La présidente du Conseil régional d'Île-de-France ;
- 13 élus régionaux et 13 suppléants ;
- Le préfet de région, préfet de Paris, représentant le ministre de l'Intérieur ;
- Le président du Conseil économique et social régional ;
- 2 membres du Conseil économique et social régional et leurs suppléants ;
- 4 représentants de l'État au titre du ministère de l'Intérieur, du Budget, de l'Urbanisme et des Transports ;
- 4 membres fondateurs : un représentant de la Banque de France, de la Caisse des Dépôts et Consignations, du Crédit foncier de France, du Crédit de l'équipement des P.M.E.
- La chambre de commerce et d'industrie de Paris.

**Appel d'Offres**  
**Marché de location de systèmes d'impression**

L'Institut réalise des études et travaux essentiels à la prise de décision de la région Île-de-France et de ses partenaires. De l'échelle locale à celle des grandes métropoles, nos experts interviennent dans de nombreux domaines tels que l'urbanisme, le logement, les transports, la mobilité, l'environnement, la biodiversité, l'énergie, les déchets, l'économie, l'emploi, la sécurité, la santé, le sport et les questions de société. Ils font dialoguer toutes les disciplines pour apporter un conseil stratégique aux collectivités et aux acteurs de l'aménagement du territoire. A l'international, cette expertise s'exporte dans le cadre de la coopération décentralisée, de consortiums ou de contrats de gré à gré.

L'INSTITUT PARIS REGION avait, au 31 décembre 2025, un effectif de 223 personnes.

### 3. Le marché

#### 3.1. Objet

Le marché porte sur les points suivants :

- la location sur 5 ans de matériels d'impression multifonction ou « MFP » neufs de technologie récente comprenant la livraison, l'installation, le paramétrage, la formation des utilisateurs et l'intégration des solutions.
- la maintenance des matériels, la fourniture de tous les consommables à l'exclusion du papier, la fourniture des pièces détachées et de la main d'œuvre incluant les frais de déplacements.



Le périmètre de l'appel d'offre concerne le site «Pleyad 4» situé au 66-68 rue Pleyel 93200 SAINT-DENIS sur 3 niveaux dont les plans sont fournis dans le présent document.

Ce cahier des charges technique a pour but de définir les prérequis techniques conseillés auxquels les appareils et les solutions d'impression devront répondre.

### 4. Caractéristiques des MFP

#### 4.1. Désignation

L'appel d'offre porte sur 2 types d'appareils MFP faisant partie d'un seul et unique lot. La désignation de ces appareils se fera selon cette nomenclature:

- |  |  |
|--|--|
|  Type GT  | MFP de groupe de travail A3/A4 N&B et couleur de 50ppm (A4 NB) minimum ; |
|  Type GT+ | MFP de groupe de travail A3/A4 N&B et couleur de 50ppm (A4 NB) minimum   |
- comprenant un contrôleur d'impression.

Les appareils proposés de type GT et GT+ devront de préférence être de la même gamme et utiliser les mêmes consommables.

#### 4.2. Norme

L'ensemble des appareils, fourniture et pièces détachées, objet du présent contrat devra être en conformité avec les normes en vigueur au moment de la livraison et pendant toute la durée du contrat.

Appel d'Offres  
Marché de location de systèmes d'impression

### 4.3. Volumétrie

Le contrat sera conclu pour une période de 60 mois à raison d'un volume moyen mensuel global de 40000 impressions équivalent A4 dont 77% en couleur. Les appareils sélectionnés devront être capables en fonction de leur référence d'absorber les volumes mensuels suivants:

 Type GT	10000 pages A4.
 Type GT+	10000 pages A4.

### 4.4. Volumes d'impressions constatés.

En 2025, les volumes mensuels par étage sont :

#### Volumes impressions mensuels par étage

Etage	A3 N&B	A4 N&B	A3 Couleur	A4 Couleur
4	138	3589	727	9804
3	51	1963	569	8612
2	97	2652	355	7519
Totaux	286	8203	1651	25935



#### Volumes impressions mensuels par étage

1 A3 = 2A4

Etage	A4 N&B	A4 Coul	Total A4
4	3864	11259	15123
3	2065	9750	11815
2	2845	8229	11074
Totaux	8774	29238	38012
%	23%	77%	100%

### 4.5. Installation

L'appel d'offre concerne les matériels suivants :

 5 MFP de type GT.
 1 MFP de type GT+.

Sur les plans joints, chaque pastille de couleur matérialise l'emplacement du périphérique ainsi que son type. À chaque emplacement l'IAU a prévu un espace réservé, une alimentation électrique ainsi qu'une connectique réseau RJ45.

Le titulaire aura à sa charge la mise en service des appareils (assemblage, tests de fonctionnement, connexion physique aux réseaux électrique et informatique) ainsi que la mise en service des solutions logicielles sur serveur retenues le cas échéant.

Le titulaire devra fournir préalablement les identifiants MAC des appareils pour intégration au réseau informatique de l'IPR. Le déploiement des solutions sur les postes de travail restera à la charge de l'IPR.

Appel d'Offres  
Marché de location de systèmes d'impression



Appel d'Offres  
Marché de location de systèmes d'impression



Appel d'Offres  
Marché de location de systèmes d'impression



Appel d'Offres  
Marché de location de systèmes d'impression

#### 4.6. Caractéristiques particulières minimales des appareils

Les 2 types de MFP (GT et GT+) devront posséder un écran tactile avec un système de navigation personnalisable, simplifié et identique ou à défaut d'une logique de présentation et d'utilisation commune.

##### 4.6.1. Caractéristiques fonction copieur et imprimante

Caractéristiques	GT	GT+
Format	A6->SRA3	A6->SRA3
	& formats personnalisés	& formats personnalisés
NB et couleur	oui	oui
Vitesse de copie/impression A4 NB et couleur minimum	50ppm	50ppm
Résolution impression	600x600 ppp	1200x1200 ppp
Recto/verso	automatique	automatique
Bacs	4 bacs de 500 feuilles	4 bacs de 500 feuilles
	plateau d'alimentation 50 feuilles	plateau d'alimentation 100 feuilles
Grammage papier supporté	jusqu'à 220g/m <sup>2</sup>	jusqu'à 220g/m <sup>2</sup>
Authentification	Impression sécurisée	Impression sécurisée
	par badge et par code	par badge t par code
Agrafage	Ecologique sans agrafe et/ou avec agrafe 1 point	Ecologique sans agrafe et/ou avec agrafe 1 point

Appel d'Offres  
Marché de location de systèmes d'impression

#### 4.6.2. Caractéristiques fonction scanner

Caractéristiques	GT	GT+
Résolution de numérisation	600x600 ppp	1200x1200 ppp
NB et couleur	oui	oui
Format page	A4 / A3 /SRA3	A4 / A3 / SRA3
Formats de fichier	JPEG, TIFF, PDF, PDF Compact, PDF-A	JPEG, TIFF, PDF, PDF Compact; PDF-A
Modes de numérisation	to e-mail	to e-mail
	to folder	to folder
	cloud One-Drive	cloud one-Drive
Annuaire	Connexion LDAP	Connexion LDAP
Recto/verso	Lecture R/V une seule passe (double-scanner)	Lecture R/V une seule passe (double-scanner)
Chargeur de documents	100 feuilles	100 feuilles

Appel d'Offres  
Marché de location de systèmes d'impression

#### 4.6.3. Caractéristiques système

caractéristiques	GT	GT+
Mémoire RAM	4 Go	4 Go
Disque dur SSD	250 Go	250 Go
Réseau	10/100/1000 Base-T	10/100/1000 Base-T
Protocoles	TCP/IP	TCP/IP
	HTTP	HTTP
Contrôleur d'impression	-	OUI (1 MFP) – fiery ou autres (sous réserve de tests)
PDL	Universel - PCL - PS	Universel - PCL - PS
Impressions suivies	Oui	Oui
Système d'exploitation	Windows 10	Windows 10
	Linux	Linux
	Mac OSX 10.11	Mac OSX 10.11

#### 4.6.4. Équipements spécifiques

1 MFP de type GT+ sera équipés d'un contrôleur d'impression (se reporter aux plans pour les affectations et le pictogramme correspondant).

#### 4.6.5. Equipements optionnels

Un chiffrage financier devra être présenté par le titulaire concernant les appareils de type Gt et GT+ pour les équipements suivants:

- Un module finisseur externe avec agrafage et réception des impressions.

### 4.7. Variantes

Après avoir répondu strictement et précisément aux prérequis techniques dans l'appel d'offre, le titulaire peut proposer une variante à l'appel d'offre en mentionnant avec précisions les différences par rapport au présent cahier des charges. Cette variante devra faire l'objet d'un chiffrage séparé à l'aide du dossier de réponse (annexe 1).

Appel d'Offres  
Marché de location de systèmes d'impression

## 5. Responsabilité sociétale

### 5.1. Limitation et valorisation des emballages

Le titulaire doit pouvoir produire une déclaration écrite de conformité des emballages utilisés. Cette déclaration de conformité couvre réglementairement les points suivants:

- réduire le nombre d'emballages à la source
- minimiser l'emploi de substances dangereuses
- favoriser la réutilisation de l'emballage

Le titulaire s'engage en outre à récupérer les emballages des matériels lors de leur installation.

### 5.2. Gestion des consommables usagés

Le titulaire s'engage à collecter les consommables usagés de façon régulière qui auront été stockés dans un conditionnement prévu à cet effet.

La conception des MFP sélectionnés devra être de telle sorte que lors du processus de renouvellement des consommables et notamment des encres, à aucun moment le personnel de l'IPR chargé de cette opération ne devra entrer en contact direct avec des substances potentiellement dangereuses.

### 5.3. Usage du papier

Les MFP sélectionnés et décrits §4.1 devront être compatibles avec tous types de papiers quel que soit la marque et notamment avec le papier recyclé.

### 5.4. Consommation électrique typique (TEC)

Lors de sa réponse à l'appel d'offre, le candidat fournira les valeurs de consommation électrique typique TEC des MFP sélectionnés. Le titulaire devra également fournir les temps de préchauffage selon les types de MFP.

### 5.5. Poids et niveaux sonores

Le candidat fournira les poids et les niveaux sonores en fonctionnement des différents appareils qu'il aura sélectionnés.

### 5.6. Effectifs et équipe support en charge du futur contrat.

Le candidat doit fournir le nombre de ses effectifs, de l'effectif support, La localisation des équipes (commerciale, support, hotline) doit en outre être précisée.

Appel d'Offres  
Marché de location de systèmes d'impression

## 6. Maintenance

### 6.1. Définition

Les modalités d'exécution de la maintenance doivent notamment comprendre :

- les visites d'entretien préventif avec leur périodicité,
- les dépannages sur appel et les délais d'intervention,
- les délais de remplacement des matériels défectueux,
- la fourniture de l'ensemble des consommables nécessaires au fonctionnement des MFP (à l'exclusion du papier),
- les frais de MO et de déplacement,
- engagement sur la disponibilité des pièces détachées sur au moins 5 ans
- des informations relatives au service de maintenance : nombre de techniciens en région parisienne, les horaires d'appel...

### 6.2. Déclenchement

Le titulaire proposera une solution de télémaintenance avec déclenchement de demande d'intervention automatique et envoi d'alerte au DDINUM. Cette solution devra être préventive et curative et sera complétée par la possibilité de saisir une demande d'intervention par mail et/ou par téléphone par un groupe d'utilisateurs prédéterminé.

### 6.3. Interventions

Les matériels sont installés et mis en service selon les plans fournis en §4.5 du présent cahier des charges. Les interventions auront lieu sur le site d'installation cité en §3, les jours ouvrés et aux heures d'ouverture de l'IPR.

A chaque intervention, le représentant du titulaire devra se faire connaître auprès de l'accueil ainsi qu'à un référant au sein de l'IPR, membre du DINUM,

. Un rapport d'intervention ainsi qu'une mise à jour du carnet d'entretien du MFP concerné par l'intervention devront systématiquement être établis.

Le responsable technique du titulaire devra en outre faire parvenir au DINUM un bilan trimestriel des interventions effectuées et ce pendant toute la durée du contrat.

### 6.4. Exécution

Les délais d'intervention seront fixés à J+1 pendant les heures d'accueil (9h00-17h00) pour l'ensemble des matériels du présent.

En cas de sous-traitance, le titulaire devra obligatoirement en avertir l'IPR qui se réserve le droit de ne pas accepter.

### 6.5. Consommables

L'approvisionnement en consommables (encres, unités d'image le cas échéant, agrafes, réceptacles divers) de l'ensemble des MFP du marché devra s'effectuer par une solution de gestion automatique et sera complété à la mise en service par la constitution d'un stock d'un mois de fonctionnement afin d'éviter toute rupture de service.

Appel d'Offres  
Marché de location de systèmes d'impression

## 7. Solutions logicielles

Le titulaire devra fournir un ensemble de solutions logicielles à des fins d'administration et d'utilisation destinées au DINUM. :

- Console d'administration, de gestion, de comptage, de surveillance et de contrôle de l'ensemble du parc de MFP.
- Une solution d'OCR (création de fichiers PDF océrisés, docx, xlsx) de préférence online associée aux MFP de type GT et GT+.
- Drivers (ou pilote) pour Windows 2012 R2, Windows 2016-2022, Windows 10, Linux et OSX 10.11.
- Le relevé des compteurs trimestriels pour facturation devra être automatisé et envoyé directement sous forme électronique au titulaire.

## 8. Formation

Le titulaire devra fournir au format électronique les manuels d'utilisation des MFP sélectionnés au DDINUM afin que ce dernier puisse les diffuser librement à l'ensemble du personnel de l'IPR. Préalablement à l'installation des MFP, le titulaire devra en outre fournir au DDINUM un ensemble de fichiers images correspondant aux principales fonctionnalités disponibles sur les écrans des tableaux de bord des MFP.

Le titulaire devra organiser une formation sur l'utilisation des matériels et des logiciels

Appel d'Offres  
 Marché de location de systèmes d'impression

**Annexe 1**
Fonction copieur et imprimante

Caractéristiques	GT	GT+
Format		
N&B et couleur (oui/non)		
Nbre de pages / minute N&B (A4)		
Nbre de pages / minute couleur (A4)		
Fonction recto / verso (oui/non)		
Fonction recto / verso automatique (oui/non)		
Résolution ppp		
Multicopie (1 à xxx)		
Bacs		
Grammage papier supporté		
Agrafage		
Temps 1ère page		
Durée de vie en nombre de pages		
Capacité mensuelle en nombre de pages		
Date de mise sur le marché		
Valeur du matériel		

Fonction scanner

Caractéristiques	GT	GT+
Résolution de numérisation ppp		
N&B et couleur (oui/non)		
Formats page		
Formats de fichier		
Modes de numérisation		
Annuaire		
Fonction recto / verso (oui/non)		
Fonction recto / verso automatique (oui/non)		
Capacité du chargeur de documents		

Système

Caractéristiques	GT	GT+
Mémoire RAM		
Disque dur (Go) – SSD		
Réseau		
Protocoles		
Contrôleur d'impression	-----	
PDL		
Système d'exploitation		

